

Créteil, le 15 mai 2024

---

## Collecte indirecte du projet AMULEX

Bonjour,

Dans le cadre de projet ANR AMULEX (Analyse Multiplateforme de l'Expression politique en ligne) qui est un projet financé par l'Agence Nationale de la Recherche sur 36 mois à partir de janvier 2024, nous avons collecté des informations vous concernant. Ces informations ont été enregistrées dans un fichier informatisé pour une recherche scientifique. Les données personnelles collectées concernent les opinions politiques exprimées lors de l'élection présidentielle française entre février et avril 2022 sur quatre plateformes numériques (Instagram, Twitch, Twitter, YouTube). Les données ont été recueillies via les logiciels suivants : Gazouilloire conçu par médialab Sciences Po Paris (<https://medialab.sciencespo.fr/outils/gazouilloire/>) pour la collecte Twitter; YouTube DataTools ( <https://ytdt.digitalmethods.net/>) pour YouTube; le site de conversion des JSON en Excel (<https://www.convertcsv.com/json-to-csv.htm>) pour Instagram et TwitchDownloader ( <https://github.com/lay295/TwitchDownloader>) pour Twitch.

Les responsables de traitement sont Stéphanie Wojcik (CEDITEC, UPEC) et Orélie Desfriches Doria (Paragraphe, Paris 8). Les données collectées ne seront communiquées qu'aux seuls destinataires suivants : la communauté scientifique. Les données sont conservées pendant une durée maximale de 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et seront supprimées à l'issue de cette période.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits dans le cadre de ce dispositif, vous pouvez contacter : [stephanie.wojcik@u-pec.fr](mailto:stephanie.wojcik@u-pec.fr). En cas de questions sur vos droits, le délégué à la

protection des données de l'UPEC est joignable à l'adresse suivante : [dpo@u-pec.fr](mailto:dpo@u-pec.fr).  
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

[Stéphanie Wojcik]